



## Réunion de Groupe de travail GPSO

### GT6c Enjeux fonciers et patrimoniaux

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	GT 6c (Lot-et-Garonne – Tarn-et-Garonne - Haute Garonne)
Date de la réunion	16 septembre 2009
Lieu de réunion	Montauban
Référence	GPSO-09-ISA-0-CRT-1023
<b>Validé le 15 octobre 2009 par : les membres du groupe de travail</b>	

- **Ordre du jour de la réunion**

- Concertation : rappel de la démarche et point d'avancement
- Grille d'analyse multicritère : présentation du projet de grille consolidée
- Cartes des enjeux environnementaux : point sur les données et présentation des premières cartes d'enjeux en l'état d'avancement des études (données au 10/08/09)

- **Rappel de la démarche générale de la concertation et présentation de l'avancement du processus**

- M Wolf garant de la concertation présente son rôle dans le processus en cours et incite à la participation de tous.
- RFF précise qu'un cahier d'acteurs sera prochainement mis en place. Les participants en seront informés.

- **Présentation de la grille d'analyse**

Idées et avis émis par le groupe de travail	Conclusions
<p><u>Viticulture</u></p> <p>Le groupe de travail ne comprend pas le classement du vignoble AOC en enjeu fort.</p> <p>Il insiste sur l'importance de l'activité viticole dans la région et sur la nécessité de protéger les cœurs de zones des vignobles.</p> <p>Il signale que certaines exploitations peuvent être remarquables car situées dans un secteur plus structuré, dans une zone touristique ou dans une zone à enjeu paysager. Il demande que ces particularités soient examinées en étape 2.</p>	<p>Le groupe de travail souhaite proposer de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- retenir un enjeu très fort pour les zones viticoles AOC plantées et un enjeu fort pour les zones viticoles AOC non plantées.</li> <li>- Distinguer les vignobles « remarquables » dans les zones viticoles AO et VDQS en étape 2.</li> </ul>
<p><u>Culture en label bio</u></p> <p>Le GT signale que la conversion en label bio prend plusieurs années (3 ans) et que les exploitations en cours de conversion sont aussi sensibles que les exploitations déjà labellisées.</p>	<p>Les exploitations en cours de conversion seront traitées de la même manière que les exploitations en label bio. Toutefois la collecte de ces données est difficile sur un fuseau large, ce critère sera donc traité en étape 2.</p>
<p><u>Sylviculture</u></p> <p>Le GT souhaite qu'il n'y ait pas de distinction entre les forêts domaniales et les forêts privées mais que la distinction se fasse suivant le mode de gestion.</p>	<p>RFF signale que ce point a été soulevé dans d'autres groupes de travail et sera examiné globalement.</p>
<p><u>IGP</u></p> <p>Le GT suggère de remplacer « Elevage IGP » par « agriculture IGP » puisque le périmètre d'étude est également concerné par des IGP de végétales.</p>	<p>Le GT propose que le critère « Elevage IGP » soit transformé en « Agriculture IGP ».</p>
<p><u>Arboriculture</u></p> <p>Le GT suggère de classer cet enjeu comme « très fort ».</p>	<p>La proposition sera examinée en cohérence avec les autres groupes de travail.</p>

• **Carte des enjeux environnementaux**

Idées et avis émis par le groupe de travail	Conclusions
<p>Les pivots d'irrigation, les points de pompage et réseaux d'irrigation ne sont pas représentés. Certains participants feront part de leurs remarques sur les cartes après discussion au sein de leur entité.</p>	<p>Ces points seront abordés lors de l'étape 2</p> <p>Il est précisé que ces remarques doivent parvenir à RFF rapidement, idéalement avant le 25 septembre 2009.</p>

**Conclusions**

Les membres du GT sont invités à transmettre les éventuels compléments d'information en leur possession **avant le 25 septembre 2009**.

La grille d'analyse et les cartes des enjeux vont permettre d'élaborer les cartes de synthèse des enjeux hiérarchisés qui seront présentées lors du prochain groupe de travail le 15 octobre 2009.